

**DEPARTEMENT DES
ALPES MARITIMES**



**COMMUNE DE
Villeneuve Loubet**

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Monsieur Lionnel LUCA, Maire de la Commune de Villeneuve Loubet, certifie que l’avis d’enquête publique daté du 25 octobre 2023 concernant la procédure de la déclaration de projet n°2 du Plan Local d’Urbanisme approuvé le 26 septembre 2013 et modifié a été affiché depuis le 03 novembre 2023 et pendant toute la durée de l’enquête initiale, soit du lundi 20 novembre 2023 au vendredi 22 décembre 2023 inclus :

- à la Mairie Principale, place de la République (panneau d’affichage extérieur),
- à la Mairie Annexe, 149 avenue Jacques-Yves Cousteau (panneau d’affichage extérieur),
- au Service de l’Urbanisme, 2 avenue des Rives (panneau d’affichage extérieur).

L’avis de prolongation daté du 19 décembre 2023 concernant cette même enquête publique a fait l’objet d’un affichage identique depuis le vendredi 22 décembre 2023.

Pour faire valoir ce que de droit,

Fait à Villeneuve Loubet, le 22 décembre 2023.



Lionnel LUCA

Maire de Villeneuve Loubet
Vice-Président de la Communauté
D’Agglomération Sophia Antipolis